

En 2012, le dispositif FEE Bat s'ouvre aux professionnels de la maîtrise d'œuvre (architectes, collaborateurs d'architectes, économistes, ingénieurs, techniciens BET, maîtres d'œuvre). Les premières actions de formation à destination de ce public ciblent prioritairement les problématiques de réhabilitation énergétique du parc existant.

OBJECTIFS

- Traiter les faiblesses thermiques d'un bâtiment sans entraîner de dysfonctionnements nouveaux
- Être en mesure de prévenir les désordres et pathologies du cadre bâti pouvant découler de l'opération de réhabilitation énergétique.

DUREE

2 JOUR(S)

TARIF

400 € HT

PUBLIC

Architectes ; Collaborateurs d'agence ; projeteurs ; économistes de la construction ; Ingénieurs ; Techniciens ; Maîtres d'oeuvre

RENSEIGNEMENTS

GEPA - Contact: Madame Selma KERMICHE- Tél :01.53.63.24.00 - inscription.stages@groupegepa.com - Fax:01.53.63.24.04 - www.formation-architecte.com - 29, bd Raspail 75007 - PARIS

CONTEXTE

Le secteur du Bâtiment (habitat et tertiaire) représente près de 46% de la consommation énergétique finale en France, pour 26% des émissions de gaz à effet de serre. Les lois Grenelle 1 et Grenelle 2 visent à réduire, à l'horizon 2020, de 38% les consommations énergétiques et les émissions de CO2 associées des bâtiments existants. Ceci impose une mutation en profondeur de l'ensemble des professionnels du Bâtiment. Cette mutation est d'autant plus nécessaire que ces objectifs ne sont qu'un point d'étape pour atteindre la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Aussi, la loi Grenelle 1 fixe un rythme de 400 000 logements à rénover par an à compter de 2013 et 800 000 logements sociaux les plus énergivores d'ici 2020. En outre, imposée par la loi Grenelle 2, et surtout par un marché qui valorise les bâtiments sobres et confortables, la rénovation énergétique du parc tertiaire va devenir incontournable à partir du 1er janvier 2012. Le texte prévoit que des travaux d'amélioration de la performance énergétique du parc tertiaire existant devront être réalisés dans un délai de 8 ans. Ce sont plus de 480 millions de m² de bâtiments tertiaires privés et 370 millions de m² dans le parc tertiaire public qui vont devoir être rénovés.

Les chiffres sont significatifs et révèlent l'enjeu le plus important dans la bataille de la rénovation énergétique des bâtiments. Il est donc apparu aux divers acteurs et partenaires du Bâtiment concernés qu'un important dispositif de formation des entreprises et artisans du Bâtiment aux économies d'énergie devait être conçu et mis en œuvre rapidement pour relever le défi de l'efficacité énergétique et pour répondre aux nouvelles attentes du marché : le dispositif FEE Bat.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Exposé ; échanges avec et entre les stagiaires, classeur pédagogique remis à chaque participant. -

CONSTRUIRE SON PARCOURS

Pour s'y préparer :
Pour aller plus loin :

LES + FORMATION

En partenariat avec IPTIC

CONTENU

1. Intégrer la vie antérieure du bâtiment en phase de conception

1.1. Les principaux désordres et risques identifiés lors d'une opération de réhabilitation énergétique

Désordres liés à l'humidité

Rappel des règles de bon sens, risques liés au non-respect des procédés agréés ; Risques sanitaires

Risques liés à la sous-performance énergétique

1.2. Diagnostic : assurer la cohérence de l'intervention par rapport au bâti existant

Typologie des bâtiments selon la période de construction et la région

Caractéristiques du cadre bâti existant selon les modes constructifs

Comportements du cadre bâti existant

2. La conduite du projet et les points critiques au niveau des interfaces

2.1. Au sein de la maîtrise d'oeuvre

Stratégie du projet de réhabilitation énergétique

Anticiper le comportement thermique d'hiver en assurant le confort d'été

Isolation thermique ; Rôle des équipements

2.2. Interface Maîtrise d'oeuvre / Entreprises

Planification, ordonnancement, vérification des conditions d'intervention des entreprises

Carnets de détails : intérêts, utilité, objectifs

Les contrôles de l'étanchéité du projet sur chantier et à l'issue du chantier

2.3. Interface Maîtrise d'oeuvre / « Utilisateurs »

Confort d'hiver et d'été, confort acoustique : préconisations

Conseils sur la performance énergétique liée aux comportements

Conseils sur le confort d'usage lié aux comportements

INTERVENANTS

Responsable pédagogique :

Bernard COUDERT

Intervenant(s)

IPTIC